



En Suisse, un jeune adulte sur deux inscrit à l'aide sociale est issu d'une famille qui en était déjà bénéficiaire.

PHOTO: AFP

Un enfant pauvre sera-t-il un adulte pauvre?

La pauvreté est un héritage qui colle à la peau, en Suisse aussi. Un récent rapport fédéral le démontre. Explications et pistes pour des solutions par Chantal Ostorero, responsable de l'étude.

TEXTE: FLORA MADIC

Bio Express

Chantal Ostorero, née en 1963, rejoint le PS en 2001. Après une licence en lettres, des années d'enseignement et un master en administration publique, elle est la collaboratrice personnelle d'Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud. Le rapport «Jeune et pauvre: un tabou à briser» de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse fait 55 recommandations pour combattre la pauvreté chez les jeunes.

WWW.CFEJ.CH/C.DATA
/F.07_RAP_ARMUT.PDF

FEMINA: Ya-t-il beaucoup d'enfants pauvres en Suisse?

CHANTAL OSTORERO: Actuellement en Suisse, sur les 237 000 personnes bénéficiant de l'aide sociale, 70 000 ont moins de 18 ans! Bien sûr, il n'y a pas de pauvreté de l'enfant que s'il y a une pauvreté de la famille. Mais notre rapport «Jeune et pauvre: un tabou à briser» met l'accent sur les enfants car nous voulons trouver comment éviter qu'ils ne deviennent de jeunes adultes pauvres.



Parce qu'ils ont peu de chance de s'en sortir?

Nous constatons qu'un jeune adulte de 18 à 25 ans inscrit à l'aide sociale sur deux vient d'une famille qui était déjà à l'aide sociale. Être un enfant pauvre ne conduit pas inéluctablement à devenir un adulte pauvre, mais on voit que le risque est énorme. C'est pourquoi il faut agir le plus tôt possible pour casser cet engrenage.

Est-ce que l'enfant pauvre a conscience de sa situation?

Pas vraiment, car, de son point de vue, un pauvre est un enfant malade

qui crève de faim en Afrique, par exemple. Mais dans les faits, il aura tendance à côtoyer des enfants comme lui pour se sentir moins discriminé. Et cette barrière invisible réduit encore son horizon et ses possibilités d'échapper à son destin. Il s'autoghettoïse, pourrait-on dire.

Quel est son horizon?

Selon notre étude, l'enfant pauvre a un horizon socioprofessionnel limité. Il a un risque élevé de connaître des problèmes d'alcool, de toxicomanie, de violence, et même de santé dus à une mauvaise alimentation ou à un manque de soins. Et, bien sûr, un risque d'exclusion sociale par le chômage qui l'attend.

Le chômage?

Ce qu'on observe, c'est que les jeunes adultes sont à l'aide sociale parce qu'ils n'ont pas d'emploi, et qu'ils n'ont pas d'emploi parce qu'ils n'ont pas de formation ou peu. Très vite, ils ont connu l'échec scolaire. Or, les milieux économiques sont de plus en plus exigeants, et pour avoir un travail aujourd'hui, il faut avoir une formation certifiée. Or, 70% des jeunes adultes inscrits à l'aide sociale n'ont pas de formation professionnelle.

Concrètement, que peut-on faire?

Au même titre que l'Etat instaurait l'école obligatoire jusqu'à 16 ans au XXe siècle, notre Commission demande à ce que l'Etat instaure aujourd'hui l'école obligatoire jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Aucun jeune ne devrait pouvoir quitter l'école sans avoir une maturité, un CFC ou un autre diplôme.

C'est tout?

L'Etat devrait aussi assurer l'intégration des jeunes adultes dans la vie professionnelle. Pour cela, il devrait développer des structures de coaching qui leur permettraient de faire la transition entre leur formation et le travail. Il faudrait également renforcer l'orientation professionnelle et les mesures de soutien pratiques, comme apprendre à faire un CV, répondre à une annonce, passer un entretien, se construire un réseau. A l'image de l'association TEM – Transition école-métier – qui aide les jeunes en difficulté dans leur apprentissage, d'autres dispositifs devraient être généralisés à l'entrée dans le monde professionnel. La formation ne doit plus seulement être un droit de l'enfant, mais un devoir de l'Etat. |